



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



GT EGALITE PROFESSIONNELLE / DIVERSITE ET COHESION SOCIALE

du 20 mai 2016

Le 20 mai dernier, s'est tenu un groupe de travail relatif à l'égalité professionnelle, la diversité et la cohésion sociale.

Aujourd'hui, la DGFIP compte 111 305 agents dont 67 455 femmes, soit plus de 60 % des effectifs. Plus de 80 % des agents travaillent à temps plein et 88 % des temps partiels sont des femmes.

Les nombreuses données chiffrées mises à la disposition des organisations syndicales dressent le bilan des actions menées par la DGFIP, parmi lesquelles le renforcement de la place des femmes dans les jurys et l'amélioration de la formation des membres de ces instances via une sensibilisation aux facteurs discriminatoires et à la gestion des stéréotypes.

La Direction s'est félicitée des avancées suivantes :

- possibilité d'accéder aux grades supérieurs grâce aux concours internes et examens professionnels et ce à différents moments de la vie,
- reclassement à l'ancienneté administrative des élèves en sortie d'école dans le cadre des mutations afin de permettre la prise en compte des critères de priorité familiale et sociale,
- amélioration de l'information quant au choix d'un temps partiel tant en matière de carrière que de retraite,
- suppression de tout stéréotype et préjugé dans les documents liés à la formation professionnelle,
- facilités horaires dans le cadre de la préparation aux concours pour les personnels chargés de famille,
- mise en place de principes dans le cadre de l'entretien d'évaluation professionnelle afin d'éviter tout impact négatif quant à l'attribution ou non d'une bonification en lien avec un congé maternité ou un congé d'adoption. Seules les qualités professionnelles de l'agent doivent être examinées.

Dans le cadre des candidatures aux listes d'aptitudes, il a été constaté que celles des femmes représentaient autant que celles des hommes. La Direction s'est félicitée sur le fait que la mobilité géographique n'était plus un frein à la carrière du personnel féminin.

La CFTC DGFIP a néanmoins relativisé ce constat positif en rappelant que ce n'était malheureusement pas grâce aux listes d'aptitudes que les agents pouvaient faire une carrière. Le frein à la mobilité géographique perdure en ce qui concerne les autres concours. Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la scolarité qui freine les agents mais bien le fait qu'une incertitude existe toujours quant à la durée de l'éloignement de leur environnement familial, et ce qu'il s'agisse de personnel chargé de famille ou non. La CFTC Finances publiques a rappelé à la Direction qu'en supprimant les mouvements complémentaires, elle n'a fait que renforcer cette incertitude auprès des agents de notre Ministère.

La CFTC DGFIP s'est dite favorable à l'étude de la mise en place d'une nouvelle organisation de travail permettant aux agents d'accomplir l'intégralité de leur travail hebdomadaire (correspondant à un temps plein) sur 4,5 jours tout en percevant l'intégralité de leur traitement et sans qu'il y ait d'impact sur leur

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfiP.fr

cftcdgfiP@gmail.com



Donnez-vous les moyens d'agir



retraite.

Elle a cependant précisé que cette option devait rester un choix individuel de temps partiel parmi ceux déjà existants. Il ne s'agit pas de l'imposer aux agents souhaitant prendre un temps partiel comme seule possibilité existante au vu des obligations de services.

La CFTC participera activement à toute réflexion visant à la mise en place de nouvelles organisations du travail telles le télétravail ou la semaine « comprimée » sur 4,5 voire 4 jours, pourquoi pas, avec le seul souci que ces aménagements soient sources de progrès dans la vie des agents, tant professionnelle que personnelle.

Afin de renforcer la lutte contre le harcèlement moral et sexuel ainsi que celle contre les violences sexistes, la Direction souhaite diffuser des fiches réflexes en complément des dispositifs déjà existants.

Dans le but de permettre une meilleure mutualisation, concernant les actions relatives à l'égalité professionnelle, deux rencontres annuelles avec les relais inter-régionaux sont organisées. Elles ont vocation à porter à la connaissance du *réfèrent diversité sociale* les initiatives locales. De la même façon, des séminaires locaux sont organisés ainsi que des actions de communication telles que la journée de la femme ou celle de la lutte contre l'homophobie. Des espaces dédiés à la diversité et à l'égalité professionnelle sont accessibles sur *Ulysse*.

Dans le but de promouvoir la diversité, une politique de recrutement a été établie via l'emploi de saisonniers, la création des PACTES (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat) ainsi que de CPI (classes préparatoires intégrées), le recrutement de personnels handicapés (6 % des effectifs), l'accueil d'apprentis, le soutien à l'association *PROXITE* et la participation au projet « *Courte échelle* » (mise en relation de « marraine » (femme occupant des postes à responsabilité), avec des jeunes de troisième confrontés à des risques de discrimination liés à leur sexe, leur origine ethnique, leur habitation, etc.)

La CFTC DGFIP encourage toutes les actions menées par notre administration visant à limiter les discriminations et à encourager l'égalité professionnelle ainsi que la diversité. Nous voulons participer au changement des mentalités afin de promouvoir l'égalité professionnelle et la diversité.

Pour la CFTC DGFIP, notre Direction générale doit continuer de travailler afin d'encourager ce changement des mentalités et de favoriser une prise de conscience tout en sachant qu'il s'agit avant tout d'un chemin personnel sur lequel l'administration n'aura jamais complètement la main.

La lutte contre les discriminations et la conciliation de la vie professionnelle et personnelle sont des valeurs fortes de la CFTC DGFIP.

D'autres groupes de travail seront organisés afin de traiter plus en profondeur des thèmes abordés dans le présent GT et la CFTC DGFIP y tiendra sa place.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com